



## COMMUNIQUE du groupe CGT au CNESER - 03 février 2020

Les élu.es et mandaté.es du groupe CGT (EPSCP, EPST, EPIC et mandaté.es confédéraux.ales) ne siégeront pas au CNESER lors de ses réunions des 4 et 5 février. Depuis le 5 décembre dernier, leur priorité, dans ce moment social historique, est d'être aux côtés des collègues et des étudiant.es pour construire et amplifier la mobilisation contre le projet de réforme des retraites et contre les premières annonces et les orientations qui se dessinent pour la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

Depuis le 5 décembre, des travailleuses, travailleurs, des camarades, des collègues sont partout en grève sur une question sociale et sociétale majeure qui dépasse le contexte de cette instance : la contre-réforme des retraites. C'est une mobilisation nationale d'une ampleur inédite, soutenue par plus de 60% de la population ! Cette semaine encore, de multiples actions ont lieu pour dénoncer l'inacceptable, partout en France, dans toutes les professions.

Depuis quelques semaines, l'inquiétude va grandissant et la colère gronde dans l'ESR contre cette contre-réforme mais aussi autour de la future Loi de programmation pluriannuelle de la recherche : les rencontres et les annonces ministérielles de la semaine dernière sont plus qu'inquiétantes.

Nous comprenons, avec nos collègues enseignant.es-chercheur.es, chercheur.es, BIATSS et IT, qui seront toutes et tous concerné.es, dans les laboratoires et dans les composantes, que ces propositions visent :

- à plus de précarité,
- à augmenter les primes au mérite,
- à valoriser la prétendue « excellence » (augmenter les « chaires »),
- à supprimer le cadre national du service d'enseignement (avec la modulation de service) et à faire exploser la procédure de qualification collégiale nationale,
- à créer une voie contractuelle au détriment des maîtres de conférences, chercheur.es, ingénieur.es et technicien.nes fonctionnaires (avec la « tenure-track », ou le CDI de projet),
- à faire du financement par projet la règle dite « darwinienne » de la recherche française.

Ce ne sont pas les mesures que nous attendons : nous voulons une recherche publique financée à la hauteur de ses besoins ! Des laboratoires, des départements, des UFR, des conseils de tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de toute la France, publient quotidiennement de nombreuses motions demandant le retrait de ce projet, fortement articulé à la réforme des retraites et à l'entreprise de destruction du service public menée par le gouvernement.

Plusieurs milliers d'enseignant.es-chercheur.es ont porté une candidature collective à la direction du HCERES, pour dénoncer la crise institutionnelle de l'ESR, « d'autant plus dramatique qu'elle survient dans une phase de crise sociale, climatique et démocratique dont la résolution passe par la production, la transmission, la critique et la conservation des savoirs. »

Plus de 50 revues scientifiques (certaines de grande renommée) et sites réservoirs de données sont en grève, des dizaines de laboratoires ou d'UFR ont annoncé cesser toutes leurs activités pour se consacrer à la mobilisation.

L'EHESS a ouvert un cycle de conférences spécial et inédit consacré à la contre-réforme pour en faire un lieu de débat ouvert à tous et toutes.

Une pétition appelant à un moratoire sur la LPPR est massivement signée par près de 300 directeurs et directrices de laboratoires de toute la France.

Les collègues de l'ESR sont partout mobilisé.es, vent debout contre ces réformes destructrices et appellent le débat.

Le CNESER devrait être le lieu du débat, sur toutes ces questions, il ne l'est pas et l'attitude du gouvernement à son égard est inacceptable : les avis rendus par le CNESER, pourtant étayés par un travail syndical de fond, sont renvoyés à un exercice formel incompatible avec l'importance et la légitimité de cette instance, avec l'importance et l'irréversibilité de ces réformes, avec l'importance de notre mobilisation.

**La CGT continue d'appeler à la mobilisation dans les établissements de l'ESR contre le projet de réforme par points, jusqu'à son retrait, et s'oppose avec force à toute remise en cause des statuts particuliers des personnels de l'ESR et à toute mesure qui augmenterait encore la précarité, le financement par projet et la politique « d'excellence ».**